

Handicaps

Les droits et la qualité de vie des personnes en situation de handicap.



**s de Libourne sont désormais
usagers sourds et malentendants**



MOBA

Acceo

Libourne est accessible par téléphone aux personnes malentendantes ou sourdes avec Acceo

Mobalink, le réseau social dédié au handicap

Grâce à Mobalink, connectez-vous à des milliers de personnes pour partager vos expériences, faire des renc

Mission Handicap

Missions : Les actions de la Mission Handicap du Centre Communal d'Action Sociale portent essentiellement sur les droits et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Au-delà des questions liées à l'urbanisme et à la voirie, l'accessibilité nécessite une approche globale qui comprend notamment le logement et la vie à domicile, le transport et le stationnement, la culture, l'éducation et la vie sociale, la formation, l'emploi et l'insertion professionnelle.

La Mission Handicap assure l'accueil, l'information et l'orientation des personnes concernées par le handicap, la promotion et la coordination des actions et des mesures visant l'amélioration des droits et la qualité de vie des personnes.

Public : La Mission Handicap est un lieu d'accueil et d'orientation qui vise à apporter une aide et une écoute de qualité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leur famille et aux aidants. L'objectif étant de faciliter au mieux la vie quotidienne et l'accessibilité des personnes en difficulté dans la Ville de Libourne.

Territoire d'intervention : Libourne



Le sport et le handicap

Vous recherchez un club en Nouvelle-Aquitaine proposant des activités sportives aux personnes handicapées ?

Rien de plus simple... allez sur le site : sport-handicap-aquitaine.org et sélectionnez dans l'outil de localisation un handicap, une discipline ou indiquez un lieu de pratique et découvrez la liste des clubs labellisés "valides-handicapés", affiliés sport adapté ou handisport près de chez vous !

Handicaps - Taxe d'habitation Libourne

Taxe d'habitation à Libourne

Abattement spécifique aux personnes en situation de handicap :
il passe de 10 % à 20 % sur la ville de Libourne.

Personnes concernées

- Titulaires de l'allocation supplémentaire d'invalidité,
- Titulaires de l'allocation aux adultes handicapés
- Personnes atteintes d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence
- Personnes titulaires de la carte d'invalidité

<https://www.libourne.fr/utile/social/handicaps?>

- › Personnes occupant leur habitation avec des personnes visées ci-dessus
- › Habiter une résidence principale sur Libourne

Modalités

[Remplir l'imprimé disponible en cliquant ici](#) et le faire parvenir avec les justificatifs au service des impôts avant le 1er janvier 2017

Contact

- › Vous pouvez vous procurer l'imprimé auprès de Brigitte Masdoumier, mission handicap au CCAS, 146 rue du Président Doumer / 05 57 55 57 25 / missionhandicap@mairie-libourne.fr Cette dernière pourra vous aider à remplir le document
- › Vous pouvez le télécharger sur le site internet suivant : impots.gouv.fr
- › Service des impôts des particuliers : 1 rue du Président Wilson / 05 57 25 44 44

Charte d'accessibilité

La ville de Libourne met tout en œuvre pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap. Retrouvez ci-dessous **au format PDF et en audio-description** notre charte d'accessibilité Ainsi que la liste de nos partenaires dans cet objectif commun **d'accessibilité** :

La version audio de la charte d'accessibilité a été gracieusement réalisée par le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes (G.I.A.A.).

Schéma local d'accessibilité

La ville de Libourne met tout en œuvre pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap, que ce soit en matière d'accessibilité sur le site internet de la ville, ou en adoptant en règle générale une **démarche d'accessibilité engagée et responsable**.

Un schéma local d'accessibilité a ainsi été mis en place pour garantir une prise en charge de l'aménagement des établissements et de la voirie ; l'accès à l'éducation et la mise en place de structures adaptées ; l'accès au sport, à la culture et à la vie sociale de la cité ; l'accès à l'emploi et à la formation pour une meilleure insertion ; la vie à domicile (portage de plat, soins, etc) et la lutte contre le sentiment d'isolement ; l'accès au transport afin de faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap.

Ce **schéma local d'accessibilité** doit être le vecteur d'une plus grande cohésion sociale, conçu pour conjuguer harmonieusement le mieux-être de chacun, avec le vouloir vivre ensemble, dans un espace respectueux de la personne et de son environnement. Il doit pouvoir s'enrichir et évoluer avec la participation et le concours de tous, de façon à accompagner durablement cette démarche d'accessibilité.

Habitat Durable : des solutions et des aides adaptées à chacune des situations

Vous souhaitez :

- › réduire votre facture d'énergie et améliorer votre confort,
- › réaliser des travaux dans un logement dégradé ou insalubre,
- › adapter votre logement à votre situation (handicap, vieillissement)
- › augmenter la performance énergétique de votre logement.

La Cali vous permet de bénéficier :

- › d'un conseil technique gratuit, neutre et objectif,
- › d'un accompagnement pour définir votre programme de travaux et son montage,
- › d'une mise en relation avec des professionnels du bâtiment, • d'aides financières quelles que soient vos ressources.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, contactez un conseiller au 05.57.72.09.00 ou en vous connectant sur le site habitatdurable.lacali.fr



HOTEL DE VILLE
42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h